

LATECOERE

FO
la force syndicale

<http://folatecoere.free.fr>



CGT Latecoère



MERCI AUX SALARIES !

Merci aux salariés qui se sont massivement mobilisés le vendredi 15 juin

3,2 % DE POLITIQUE SALARIALE POUR 2012

La dernière réunion sur la politique salariale 2012 a eu lieu ce lundi 18 juin 2012. Après plus de 2 heures de discussions et de nombreuses suspensions de séances, nous avons arraché un budget global de 3,2%.

La proposition de la Direction sur la répartition de ce budget est la suivante :

Pour le Personnel Non Cadres :

Un budget global représentant **3,2%** réparti de la manière suivante :

- Augmentation Générale de **1,6% au 1^{er} janvier 2012 versée sur la paie de juillet avec effet rétroactif.**
- Augmentation Individuelle de **1,6 % distribuée en 2 campagnes :**
 - **0,8 %** attribué en septembre 2012 avec **effet rétroactif au 1^{er} Juin 2012**
 - **0,8 %** attribué en décembre 2012 avec **effet rétroactif au 1^{er} Octobre 2012**
- Evolution du salaire mini de **1570€ à 1600€ (identique à Airbus) au 1^{er} Janvier 2012 versée sur la paie de juillet avec effet rétroactif.**
- Evolution du point d'ancienneté à **6,56€ (soit +3%) (identique à Airbus) à la date des augmentations générales ainsi que du point société qui passe à 6,37€ au 1^{er} Janvier 2012 versées sur la paie de juillet avec effet rétroactif.**
- Participation hors budget aux augmentations attribuées aux salariés ayant effectué un parcours formant et bénéficiant d'un passage cadre.
- Mesures de compensation des promotions 270 hors budget compte tenu de l'impact des nouvelles cotisations salariales.
- Une Garantie de Progression salariale toutes mesures confondues de 30€ pour les salaires les plus bas qui ne toucheraient pas d'augmentation individuelle.

Pour le Personnel Cadres :

Un budget global destiné aux AIS représentant **3,2 %** :

- Augmentation Individuelle de **3,2% au 1^{er} Mars 2012 versées sur la paie de septembre avec effet rétroactif.**
- Participation hors budget aux augmentations attribuées pour l'accompagnement des promotions significatives

Pour l'ensemble :

- Application des principes d'égalité prévue dans les accords mixité et séniors.

Position de l'intersyndicale FO / CFE-CGC / CGT

Cette année **nous avons réussi à convaincre** la Direction de sortir d'une logique purement économique et budgétaire pour **investir dans la motivation du personnel.**

Grâce à l'action conjointe **des trois Organisations Syndicales** appuyée par **votre grande mobilisation**, nous avons **obtenu des avancées significatives** à l'issue de ce dernier round.

En **trois réunions** nous avons progressé, non sans mal, d'un **budget de 2,5 à 3,2%** accompagné par **des mesures hors budget.**

Force est de constater que nous avons du céder, cette année encore du terrain sur l'enveloppe globale de l'accord AIRBUS. Il n'en demeure pas moins que **l'objectif** de chaque **Organisation Syndicale** pour les prochaines années, qui vont voir l'entreprise retrouver une bonne santé financière, **reste et restera l'alignement intégral sur l'accord AIRBUS.**

Les accords sont désormais mis à la signature par la Direction. Il est du ressort de chaque **Organisation Syndicale** de se **positionner** sur une **signature** ou **non** des accords.